



Vélopartage en entreprise

L'installation d'une
flotte avec La Poste



LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

En partenariat avec :

green 
opérateur ingénieux de vélo-mobilité

Proposer des vélos électriques partagés à vos collaborateurs... Vous y avez déjà pensé ? Cette démarche vous permet d'accompagner vos équipes dans l'utilisation de nouveaux modes de transport au quotidien. Mais pour que le projet soit pérenne, il doit être bien encadré et respecter certaines étapes.

Envie d'intégrer l'écomobilité au sein de votre entreprise ? Voici toutes les étapes de la mise en place d'un projet de vélopartage avec La Poste.

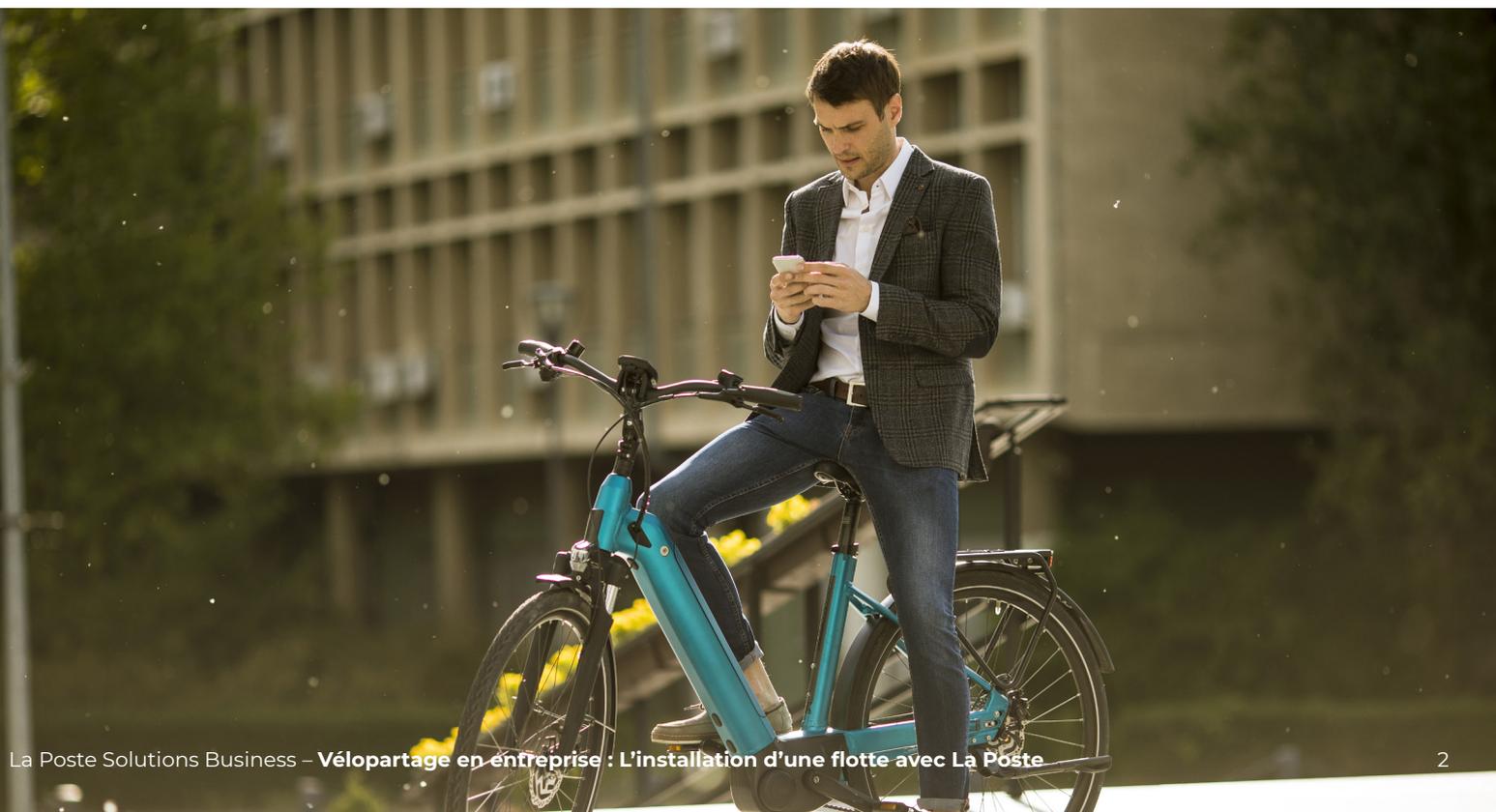
Bemobi Vélopartage, une initiative signée La Poste & Green On

Depuis 10 ans, le groupe La Poste s'engage dans le **développement d'écomobilités** et propose des services adaptés aux besoins des entreprises et des collectivités.

Green On, quant à lui, est un acteur historique et pionnier sur le marché du vélo partagé. Depuis 2009, il travaille sur la mise en place de **vélos à assistance électrique (V.A.E)** en entreprise.

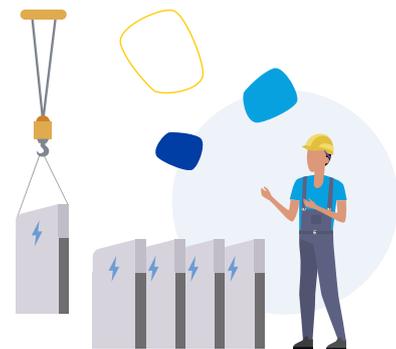
En s'associant, Green On et La Poste avaient pour objectif de développer l'usage du VAE au sein des entreprises et collectivités. C'est ainsi qu'est née l'offre **Bemobi Vélopartage**, qui permet aux sociétés de disposer de leur propre flotte de vélos électriques.

L'objectif ? Sensibiliser les collaborateurs aux mobilités douces et leur permettre d'opter pour une **solution écoresponsable** pour leurs déplacements quotidiens.



Étape 1

L'installation de la flotte de vélos



Mettre en place une flotte de **vélos partagés** peut prendre du temps : entre la signature de votre contrat et l'installation du service, il faut compter plusieurs mois. Ce délai est dû à la tension globale sur le **marché de l'approvisionnement des vélos**.

Vous devez donc **anticiper le déploiement de votre projet** en fonction de la date de mise en service souhaitée de votre flotte. Une fois les vélos électriques en stock, votre solution de partage peut être installée rapidement.

Après la signature du contrat, la visite d'un expert sera organisée pour contrôler la faisabilité technique du projet. Par la suite, vous devrez mettre en place certains prérequis du **service de vélos partagés** : installations électriques, réseaux performants, etc.

En parallèle, des supports de communication personnalisés sont préparés en prévision de l'inauguration.

Le plan de mobilité, mis en place en 2020 par le Direction des Achats de l'État, mentionne que « la réduction de l'empreinte environnementale des transports est l'un des objectifs majeurs de l'action du Gouvernement en faveur de la transition écologique ». Il semblait donc important de développer une mobilité plurielle au sein du rectorat de Limoges.

Témoignage du Rectorat de l'académie de Limoges

Étape 2

L'inauguration du projet



Les équipes de Green On vous aident à organiser l'inauguration de votre **service de vélopartage**. L'occasion idéale pour créer l'engouement en interne et échanger sur les avantages d'une flotte.

- Vous pouvez, par exemple, communiquer sur la **formation prévue** pour aider vos collaborateurs à prendre en main le service (inscription, utilisation, etc.).
- Vous pouvez également miser sur la **simplicité et l'intuitivité du service** de vélopartage. Disponible via un smartphone ou un ordinateur : l'inscription, la réservation, etc.

Bonus : dès le lendemain de l'inauguration de votre flotte, vous recevrez les **premières statistiques** relatives aux inscriptions et à l'utilisation des vélos.

Étape 3

L'entretien et la maintenance



Pour assurer l'entretien de vos vélos en libre-service, deux types de maintenance sont proposées :

- **La maintenance préventive mensuelle ou bimestrielle.** Il s'agit d'un service compris dans le prix de la flotte.
- **La maintenance curative.** C'est un service facturé en fonction des besoins ponctuels et ce, uniquement sur devis.

À savoir

La Poste vous propose un service tout inclus avec une assurance pour les stations, les vélos et les cyclistes.

Étape 4

Le suivi de la performance du projet



Chaque trimestre, Green On s'engage à vous transmettre vos statistiques, en respectant les exigences de la RGPD :

- Nombre d'inscrits ;
- Heures de pointe et heures creuses ;
- Courbes anonymisées sur les données d'utilisation.

Toutes vos données sont analysées en fonction de leur contexte et vous permettent de suivre vos résultats pour **optimiser l'utilisation du vélopartage**. Le but ? Vous aider à mettre en place les bonnes actions pour faire **évoluer votre service**.

Étape 5

Et après ?



Bemobi Vélopartage est une solution flexible et modulable adaptée à vos besoins. Vous pouvez demander à :

- **Augmenter votre flotte** en fonction des besoins et des demandes de vos salariés ;
- **Diversifier votre offre** en fonction de la demande et des usages : trottinette, vélo de fonction, mobilier ou encore vélo cargo ;
- **Opter pour des vélos de fonction** selon l'offre de base et l'évolution des attentes de vos collaborateurs.

Choisir La Poste pour votre projet, c'est faire confiance à un partenaire...



Expert. Votre prestataire possède une réelle expérience dans le développement de la mobilité douce et durable.



Fiable. Le Groupe a plusieurs références à son actif et compte de nombreux clients satisfaits.



Polyvalent. La Poste propose toutes les solutions techniques existantes (vélos partagés ou vélos de fonction, vente ou location) pour accompagner votre choix.



Malin. Avec une offre tout compris (installation, assurance, maintenance) vous démarrez simplement et sereinement.

Les véhicules de type vélos à assistance électrique sont l'avenir et permettent de renforcer l'image d'une « académie verte » ! La direction du rectorat de Limoges a donc souhaité s'équiper.

Rectorat de l'académie de Limoges

L'offre Bemobi vélopartage : un service tout inclus !

Installation des stations

Stations intégrant les **bornes de sécurisation** et de **charge des VAE**.

Fourniture des VAE

Vélo électrique conçu pour le vélopartage et personnalisable.
Seuil d'accès : 5 vélos.

Plateforme web

Interface personnalisable et responsive permettant aux utilisateurs d'accéder au service.

Maintenance

Service de maintenance inclus.

Assurance

2 polices d'assurance incluses : vélo / utilisateur.

Accompagnement

Suivi du projet tout au long de son existence : inauguration, animation, *reporting* d'utilisation, SAV.

3 niveaux d'abonnement

12 mois

24 mois

36 mois

2 rythmes de maintenance

mensuel

bi-mensuel

Avec La Poste, mettre en place des solutions de mobilité durable dans votre entreprise n'a jamais été aussi simple. En plus d'améliorer la qualité de vie au travail et de sensibiliser vos collaborateurs à l'écomobilité, le vélopartage renforce votre engagement RSE. Prêt à embarquer vos collaborateurs dans cette nouvelle aventure ?

Envie d'en savoir plus ?

Prenez contact avec nous